

147, rue de l'Université - 75338 PARIS CEDEX 07

**DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES ET
DU DEVELOPPEMENT DURABLE****Le Président directeur général de l'Institut national de la recherche agronomique**

Vu le décret n°81-317 du 7 avril 1981 fixant les conditions dans lesquelles certains pères ou mères de famille bénéficient d'une dispense de diplôme pour se présenter à divers concours,

Vu le décret n°83-1260 du 30 décembre 1983 modifié fixant les dispositions statutaires communes aux corps de fonctionnaires des établissements publics scientifiques et technologiques, notamment ses articles 13 à 19,

Vu le décret n°84-1207 du 28 décembre 1984 modifié relatif aux statuts particuliers des corps de fonctionnaires de l'Institut national de la recherche agronomique,

Vu les arrêtés en date du 18/12/2018 et du 19/02/2019 autorisant l'ouverture de concours et fixant la répartition entre disciplines ou groupes de disciplines des postes offerts pour le recrutement de chargés de recherche de classe normale de l'Institut national de la recherche agronomique,

Vu la décision en date du 4 avril 2019, fixant la liste des candidats admis à concourir pour l'accès au grade de Chargés de Recherche de classe normale au titre de l'année 2019,

Considérant qu'une erreur matérielle portant sur l'omission d'une candidate dont la candidature doit être admise entache la décision précitée du 4 avril 2019,

Décide**Article 1**

La décision en date du 4 avril 2019 fixant la liste des candidats admis à concourir pour l'accès au grade de Chargés de Recherche de classe normale au titre de l'année 2019 est modifiée en tant qu'elle fixe la liste des candidats admis à concourir pour le concours CRCN 4 ouvert dans la discipline Biochimie et perception de la flaveur.

Article 2

Par conséquent, pour le concours CRCN 4 ouvert dans la discipline Biochimie et perception de la flaveur, sont admis à concourir pour l'accès au grade de Chargés de Recherche de classe normale au titre de l'année 2019 les candidats ci-après désignés sous réserve :

- de remplir les conditions de diplôme ou de remplir les conditions permettant de bénéficier d'une équivalence (conditions prévues aux articles 17 du décret N° 83-1260 du 30 décembre 1983 et 19 du décret N° 84-1207 du 28 décembre 1984) ;
- de l'exactitude des renseignements fournis dans le dossier de candidature ;
- d'avoir transmis l'ensemble des pièces demandées en accompagnement du dossier de candidature ;
- de la justification des conditions de recevabilité au moment de la nomination.

LISTE DES CANDIDATS CRCN ADMIS A CONCOURIR

Code concours : CRCN 4

Discipline :
Biochimie et perception de la flaveur

Nom du candidat	Prénom
M. AISSANI	Nadhem
M. AYOUR	Jamal
Mme BAYOL	Stéphanie, anne-marie
Mme BRAHEM	Marwa
Mme FORD	Lauren
Mme HAJJI	Teber
M. IVO	Oliveira
Mme JUDEK DUGRAND	Audray
M. LABRIERE	Christophe
Mme MARTIN DEL CAMPO BARBA	Sandra teresita
Mme QUIJADA MORIN	Natalia
Mme ROBERT-HAZOTTE	Aline
M. SCHULTE	Tim
M. SCHWARTZ	Mathieu
Mme SIGOILLOT	Maud
M. SOLAZZO	Gaetano
Mme TRAN	Phong lan thao
M. TSOCHATZIS	Emmanouil
M. VIA	Matías

Fait-le,

1.8 AVR. 2019

Pour le Président de l'INRA et par délégation,

La Directrice générale déléguée aux affaires Scientifiques

Christine CHERBUT